

COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2013

PRESENTS : M. BENOIT, M. RODRIGUES, Mme FRAPPIER, M. BAYONNE, M. CASSIGNOL, Mme EYCHENNE, M. VIVANT, Mme RIBET, Mme RABINOVITCH, M. REIG, Mme DUBOST, Mme FLORES, M. CHAUBET, M. VIVES, Mme BARBANCE, Mme VIARGUES, M. REIZ, M. DALMAS, M. PECHAMAT, M. LAMOUR, Mme MOREAU

PROCURATIONS : M. BIEBER à M. BAYONNE; Mme SALVANS à M. BENOIT; M. MAROC à M. CASSIGNOL ; M. MAMERI à Mme EYCHENNE; Mlle ROTH à M. PECHAMAT

ABSENTS : Mme SIBRA, Mlle AMARI, Mme BENQUET

1- FINANCES

- **Adoption du Compte Administratif 2012 : commune**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des résultats du Compte Administratif 2012 de la commune, qui se résument comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	5 220 962.15	481 697.88
Résultats antérieurs reportés 2011		-54 792.67

Recettes	5 657 133.25	761 402.13
Résultats antérieurs reportés 2011	4 461 432.34	
Résultats clôture budget eau	78 576.88	98 967.44
Affectation 1068		534 200.58
Excédent de clôture	4 976 180.32	858 079.60

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la Présidence de Monsieur Patrice RODRIGUES

Entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (24 voix) approuve le Compte Administratif de l'exercice 2012 relatif au budget principal de la commune.

- **Adoption du Compte de Gestion 2012 du trésorier municipal : Budget principal de la commune**

Monsieur le Maire indique que le Receveur Municipal a transmis le compte de gestion 2012 de la Commune pour approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix) déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

- **Reprise et affectation des résultats 2012**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la reprise et à l'affectation des résultats 2012 au budget primitif 2013 de la commune.

Section de fonctionnement 2012 :

Dépenses de l'exercice	5 220 962.15 €
Recettes de l'exercice	5 657 133.25 €
Résultat de l'exercice	436 171.10 €
Avec excédent antérieur 2011 :	4 461 432.34 €
Avec excédent clôture budget eau	78 576.88 €
Résultat de fonctionnement de clôture :	4 976 180.32 €

Section d'investissement 2012 :

Dépenses de l'exercice	481 697.88 €
Recettes de l'exercice	761 402.13 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement 2011 (1068)	534 200.58 €
Résultat de l'exercice	813 904.83 €
Besoin de financement antérieur 2011	-54 792.67 €
Excédent de clôture du budget eau	98 967.44 €
Résultat d'investissement de clôture	858 079.60 €

Restes à réaliser en recettes et dépenses d'investissement

Recettes	168 493.90 €
Dépenses	121 508.03 €
Soit un solde positif	46 985.87 €

Au budget primitif 2013, seront repris un excédent de fonctionnement de 4 976 180.32 € (R002) et un excédent d'investissement de 858 079.60 € (R001)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix) décide la reprise des résultats 2012 au budget primitif de la commune 2013 et de son affectation comme indiquée ci-dessus.

• **Vote du Budget Primitif 2013**

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2013 :

Section de fonctionnement

Dépenses

011	Dépenses à caractère général	1 363 000.00 €
012	Charges de personnel	2 952 800.00 €
014	Atténuation de produits	55 294.00 €
65	Autres charges de gestion courante	393 900.00 €
66	Charges financières	5 329.98 €
67	Charges exceptionnelles	280.00 €
022	Dépenses imprévues Fonct	339 061.82 €
023	Virement de la sect° d'investi.	5 087 999.69 €
042	Opérations d'ordre entre section	103 120.36 €
Total des dépenses de fonctionnement		10 301 385.85 €

Recettes

70	Produits des services	370 000.00 €
73	Impôts et taxes	3 245 811.00 €
74	Dotations et imputations	1 627 468.00 €
75	Autres produits gestion courant	33 427.50 €
76	Produits financiers	10.00 €
013	Atténuations de charges	24 100.00 €
77	Produits exceptionnels	6 100.00 €
042	Opération d'ordre entre section	18 289.03 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	4 976 180.32 €
Total des recettes de fonctionnement cumulées		10 301 385.85 €

Section d'investissement

Dépenses

20	Immobilisations incorporelles	10 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	252 670.00 €
23	Immobilisations en cours	5 881 934.52 €
16	Remboursement d'emprunts	42 300.00 €
020	Dépenses imprévues invest.	50 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre sect°	18 289.03 €
Total des dépenses d'investissement		6 255 193.55 €

Recettes		
13	Subventions d'investissement	179 993.90 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	26 000.00 €
021	Virement de la sect° de fonct.	5 087 999.69 €
040	Opérations d'ordre entre sections	103 120.36 €
R001	Résultat reporté ou anticipé	858 079.60 €
	Total des recettes d'investissement	6 255 193.55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix pour – 0 voix contre) vote chapitre par chapitre le budget 2013 de la commune et sollicite auprès des institutions concernées toutes les subventions inscrites au budget 2013 de la commune.

- **Vote des taux d'imposition 2013**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir en 2013 la stabilité des taux des trois contributions directes suivantes.

Les taux 2013 seraient :

	Taux 2013
Taxe d'habitation	10.76
Taxe sur le foncier bâti	12.62
Taxe sur le foncier non bâti	78.71

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix) vote pour 2013 les taux d'imposition ci-dessus.

- **Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions aux associations pour l'année 2013 selon les montants ci-après :

Associations	SUBVENTION allouée en 2012	Montant proposé pour 2013
Anciens Combattants	400,00	400,00
Atelier photo	2 242,00	2 242,00
Chasse	300,00	300,00
Coopérative scolaire maternelle 1 Ecureuils	305,00	305,00
Coopérative scolaire maternelle 2 Mésanges	229,00	229,00
Coopérative scolaire primaire	1 067,00	1 067,00
FNACA	400,00	400,00
Gym Volontaire	500,00	500,00
Country	300,00	300,00
Santufayons	1 800,00	1 800,00
Dynamic Danse	300,00	300,00
Club des aînés	2 200,00	2 200,00
Cyclo Club Beauzellois	3 900,00	3 900,00
Football Club beauzelle	22 900,00	22 900,00
Beauzelle Handball (BHB)	15 600,00	15 000,00
Pétanque Beauzelle	4 000,00	4 000,00
Tennis Club Beauzelle	9 750,00	9 750,00
Foulée Beauzelloise	3 800,00	3 800,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions 2013 aux associations telles que détaillées ci-dessus.

- **Reversement subvention CAF contrat enfance au titre de l'année 2011 à la crèche Le Petit Poucet**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'au travers du Contrat Enfance signé par la commune de Beauzelle, l'association la crèche « Le Petit Poucet » perçoit une subvention de fonctionnement en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette subvention s'élève au titre de l'exercice 2011 à 9 296.42 € et a été versée par la CAF au compte du Trésor de la commune. Cette somme est à reverser à l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'inscription budgétaire des montants ci-dessus et du reversement de cette subvention à l'association concernée.

- **Reversement subvention CAF contrat enfance au titre de l'année 2011 au CCAS pour le RAM**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'au travers du Contrat Enfance signé par la commune de Beauzelle, le Relais Assistantes Maternelles mis en place par le Centre Communal d'Action Social est subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette subvention s'élève au titre de l'exercice 2011 à 6 346.41 € et a été versée par la CAF au compte du Trésor de la commune. Cette somme est à reverser au Centre Communal d'Action Social.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix) décide l'inscription budgétaire des montants ci-dessus et du reversement de cette subvention à l'association concernée.

4 URBANISME

- **Convention cadre avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine – Avenant n°9 pour l'année 2013**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix) approuve l'avenant n° 9 à la convention-cadre avec l'AUAT pour l'année 2013, décide d'une subvention de 7 000€ pour l'activité 2013 et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant à la convention-cadre.

5 ASSOCIATIONS

- **Adoption de la convention d'objectifs et de moyens avec Football Club Beauzelle**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix) décide de conclure une convention d'objectifs et de moyens avec le Football Club Beauzelle

6 PERSONNEL

- **Création de deux postes dans le cadre du dispositif des emplois avenir**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le dispositif des emplois d'avenir, récemment mis en place, vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (26 voix) décide de créer 2 postes dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » et autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements.